

Demande d'installation d'équipement d'autoproduction

Guide de référence



Portée

Le présent guide a pour objet de faciliter la compréhension des rubriques du formulaire de demande d'installation d'équipement d'autoproduction.

Description des rubriques

I Caractéristiques du branchement du client

Tension du coffret de branchement principal

Indiquez la tension nominale en courant alternatif de l'alimentation du client. Les tensions usuelles de raccordement au réseau de distribution d'Hydro-Québec sont les suivantes :

- raccordement monophasé, 120 V/240 V ;
- raccordement triphasé, 347/600 V.

Si la tension est différente des tensions usuelles, veuillez la préciser.

Intensité nominale du coffret de branchement principal

Il s'agit de la capacité du dispositif de protection principal du tableau de distribution. Si l'installation comporte un ou plusieurs tableaux de distribution auxiliaires, indiquez la capacité du dispositif de protection principal de l'installation du client.

I Type de travaux

Travaux à effectuer

Précisez si les travaux concernent un bâtiment existant ou un nouveau bâtiment. Si un formulaire de déclaration de travaux (formulaire DA/DT) est rempli, indiquez le numéro du formulaire.

Ajout d'équipements de production d'électricité

- Type d'énergie :
 - Indiquer la source d'énergie utilisée pour la production d'électricité.
- Puissance totale de l'installation de production d'électricité (IPE) :
 - Inscrivez la puissance nominale totale de tous les équipements de production d'électricité présents dans l'installation de production d'électricité, telle qu'elle est spécifiée par le fabricant. Précisez si la puissance est donnée en kilowatts (kW) ou en kilovoltampères (kVA).

Est-ce qu'il y a un transformateur entre le point de raccordement et les équipements de production d'électricité ?

Indiquez si le niveau de tension à la sortie des onduleurs est identique à la tension nominale du branchement du client.

Est-ce que le système a la capacité de fonctionner comme source d'alimentation de secours ?

Certains systèmes de production d'électricité peuvent fonctionner comme source d'alimentation de secours en cas de panne. Il est important pour Hydro-Québec de savoir si c'est le cas du système que vous utiliserez, et ce, même si vous décidez de ne pas y avoir recours.

Schéma unifilaire de l'installation envisagée

Veuillez fournir un schéma unifilaire électrique de l'installation. Si un transformateur de puissance est utilisé, celui-ci doit figurer sur le schéma, avec indication de la connexion des enroulements et des caractéristiques du transformateur. Si les équipements de production d'électricité sont utilisés comme source d'alimentation de secours, le schéma doit également illustrer l'appareil de commutation utilisé pour transférer les charges critiques de la source d'alimentation normale vers la source d'alimentation de secours, le panneau de distribution des charges critiques et la batterie, s'il y a lieu.

I Type de raccordement au réseau

Au moyen d'un ou de plusieurs onduleurs	
Fabricant	Indiquez le nom de la personne ou la raison sociale de l'entreprise qui a fabriqué les équipements de production d'électricité.
Modèle	Inscrivez le modèle des équipements de production d'électricité.
Fournisseur	Indiquez le nom de la personne ou la raison sociale de l'entreprise qui distribue les équipements de production d'électricité.
Nombre	Inscrivez le nombre de chaque type d'équipement de production d'électricité installé sur le site. Une installation solaire, par exemple, peut être constituée de plusieurs onduleurs identiques.
Puissance nominale de l'onduleur	Inscrivez la puissance nominale des équipements de production d'électricité telle qu'elle est spécifiée par le fabricant. Précisez si la puissance est donnée en kilowatts (kW) ou en kilovoltampères (kVA).
Nombre de phases	Indiquez si l'onduleur est monophasé ou triphasé.
Tension nominale de l'onduleur (en volts)	Veuillez indiquer la tension nominale alternative à la sortie de l'onduleur. Les tensions nominales de raccordement au réseau de distribution sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• équipement monophasé : 120/240 V ;• équipement triphasé : 347/600 V.
Certification obtenue pour ce modèle d'onduleur	Veuillez indiquer la certification obtenue pour chaque onduleur : <ul style="list-style-type: none">• UL 1741-SB ;• IEEE 2030.5 ;• IEC 62786-1.

Dans tous les cas, veuillez joindre une attestation des certifications obtenues. Une copie électronique fournie par le fabricant ou par l'intermédiaire du distributeur est acceptable.

Version du micrologiciel (firmware) au moment de la certification

Le micrologiciel (firmware) incorpore, entre autres, les fonctions de protection. Grâce aux données de ce champ, Hydro-Québec est à même de s'assurer que le micrologiciel que vous avez indiqué dans le formulaire est bien celui qui a été utilisé pour la certification de l'onduleur. Toute modification apportée au micrologiciel depuis la certification doit être autorisée par Hydro-Québec afin d'assurer le bon fonctionnement de la protection intégrée.

Appareil multimode (opération raccordée au réseau et îlotée)

Il s'agit d'un onduleur qui fonctionne en étant raccordé au réseau public et en mode autonome (îloté). Certains onduleurs multimodes peuvent permettre automatiquement entre les deux modes, en fonction de la disponibilité du réseau public ou d'autres conditions.

Au moyen d'un ou de plusieurs alternateurs

Fabricant	Indiquez le nom de la personne ou la raison sociale de l'entreprise qui a fabriqué les équipements de production d'électricité.
Modèle	Inscrivez le modèle des équipements de production d'électricité.
Fournisseur	Indiquez le nom de la personne ou la raison sociale de l'entreprise qui distribue les équipements de production d'électricité.
Nombre	Inscrivez le nombre de chaque type d'équipement de production d'électricité installé sur le site. Une installation solaire, par exemple, peut être constituée de plusieurs onduleurs identiques.
Puissance nominale de l'alternateur	Inscrivez la puissance nominale des équipements de production d'électricité telle qu'elle est spécifiée par le fabricant. Précisez si la puissance est donnée en kilowatts (kW) ou en kilovoltampères (kVA).
Type d'alternateur	Inscrivez si l'alternateur est synchrone ou asynchrone.
Nombre de phases	Indiquez si l'onduleur est monophasé ou triphasé.
Tension nominale de l'onduleur (en volts)	Veuillez indiquer la tension nominale alternative à la sortie de l'onduleur. Les tensions nominales de raccordement au réseau de distribution sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">équipement monophasé : 120/240 V ;équipement triphasé : 347/600 V.

I Alimentation de secours

Ajout d'une source d'alimentation de secours

Lorsque les équipements de production d'électricité peuvent être déconnectés du réseau de distribution et utilisés en mode autonome comme source d'alimentation de secours, il faut fournir les spécifications techniques de l'équipement de commutation utilisé pour transférer les charges critiques entre la source d'alimentation normale et la source d'alimentation de secours.

